

# PRIM HYDRO

Impression à base de résine acrylique et glycérophthalique en émulsion



## DESTINATION

Impression en phase aqueuse pour les supports traditionnels du bâtiment.

## CARACTÉRISTIQUES

CERTIFICATIONS	
ASPECT DU FILM	mat
MASSE VOLUMIQUE*	1.40 +/- 0,05 Kg/l
EXTRAIT SEC**	en poids : 50 +/- 2% en volume : 29 +/- 2%
COV	Valeur limite UE pour ce produit. (cat. A/a) : 30 g/l (2010). <b>Ce produit contient au maximum 30 g/l de COV</b>
POINT ÉCLAIR	Non concerné
BRILLANT SPÉCULAIRE	Inférieur à 10 % 60°
CLASSEMENT AFNOR NFT 36 005	Famille I Classe 7b2/4a
TEINTES	Blanc
CONDITIONNEMENT	15L

## PRÉPARATION DES FONDS | APPLICATION

La qualité et la préparation des fonds seront conformes au DTU 59-1.

Les anciens fonds seront préalablement brossés.

Les anciennes peintures brillantes seront préalablement poncées ou lessivées pour casser le brillant et rincées à l'eau claire.

Ces conseils ont une portée indicatrice mais ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à mettre en peinture.

Conditions d'application	DTU 59.1
Matériel d'application	Brosse : Prêt à l'emploi Rouleau poil 10/12 mm : Prêt à l'emploi
Rendement	7 à 8 m <sup>2</sup> /l selon la nature des fonds et le mode d'application.
Diluant / Nettoyage du matériel	Eau
Séchage (20 °C - 65%HR)	Sec : 1 à 2 h Recouvrable : 4 h

## PRIM HYDRO

### PROCESSUS D'APPLICATION

<b>Support</b>	Béton, enduit au mortier de liant hydraulique, enduit de dégrossissage ou de lissage, plaques de plâtre à épiderme cartonné	plâtre
<b>Impression</b>	1 couche de PRIM HYDRO	Utiliser PRIM HYDRO
<b>Finition</b>		Utiliser une peinture de finition

### HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

<b>Stockage</b>	1 an en emballage plein et fermé à l'abri du gel et des fortes chaleurs
<b>Précaution d'emploi</b>	Mélanger avant emploi, utiliser dans des zones bien ventilées. Laisser hors de porter des enfants. Pour la protection individuelle, se reporter à la FDS.
<b>Transport</b>	Non soumis aux prescriptions de l'ADR (Réglementation pour le transport de marchandises dangereuses par la route.
<b>Gestion des déchets</b>	Bien refermer l'emballage après usage. Ne pas jeter de résidu dans l'égout, ni dans les ordures ménagères. Veuillez déposer votre emballage vide dans un centre agréé. Se rapprocher des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.

